

Chronique d'évènements initiés par le « séisme » politique du 9 juin 2024 (VIII)

1. Dissoudre la réalité ! Mise en scène d'une affaire personnelle

Golias, 18 juin 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/06/18/dissoudre-la-realite-mise-en-scene-dune-affaire-personnelle/>

La journée du 9 juin 2024 a été placée sous le signe d'une double violence. Celle du score de l'extrême droite qui, toutes tendances confondues, atteint 40 % des suffrages. L'autre, c'est celle de la dissolution de l'Assemblée et de la prise en otage des électeurs du centre et de la gauche juste après leur défaite. En 15 jours, ils devront avoir trouvé des lignes programmatiques convaincantes pour empêcher que la dynamique fascisante en plein essor ne rafle le pouvoir jeté en pâture par celui qui avait promis qu'il parviendrait à empêcher qu'aucun Français n'ait plus envie de voter contre la démocratie.

La dissolution de l'Assemblée est une surprise dramatisée par sa soudaineté qui annule immédiatement toute possibilité de réfléchir sérieusement aux résultats des élections européennes. La politique française s'est trouvée remise au

centre du processus, alors que M. Macron avait fait entendre que l'enjeu des élections était d'éviter le blocage possible de l'Europe par une montée des extrêmes droites. Pour le coup, il change les règles du jeu à la fin de la partie quand il faut compter les points.

C'est d'autant plus déconcertant que M. Macron s'est toujours montré dédaigneux du sens des suffrages qui l'ont porté au pouvoir : il a fait semblant de croire que son élection de 2022 était une adhésion populaire à son programme. Mais ce 9 juin, le président de la République s'alarme parce que moins de 16 % des électeurs inscrits ont voté pour le RN, bien toléré jusque-là comme faire-valoir, et avec lequel les députés macronistes ont fait alliance à l'Assemblée en diverses occasions - dont celle de l'élection de vice-présidents.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que M. Macron a donné l'impression de « sauter sur l'occasion ». La lecture de la presse¹ nous apprend pourtant que, loin de toute spontanéité, depuis quelques semaines, cette perspective était à l'ordre du jour. À tel point que le peu d'engagement, fort tardif, dans la campagne électorale, le choix d'une cheffe de file inconnue pour faire valoir un programme peu consistant, apparaissent *a posteriori* comme le signe que les enjeux de l'affaire étaient moins européens que domestiques. Notons, de surcroît, que Mme Hayer, n'était pas sans mérites, qu'elle connaissait ses dossiers et s'est comportée avec une certaine dignité dans la foire des débats. C'était assez pour que, selon une habitude assez fâcheuse de son mentor, celui-ci la voue tout simplement à

être carbonisée dans l'épreuve - le Premier ministre, ignorant qu'il subirait le même sort quelques jours plus tard, vienne, méprisant, lui voler le micro lors d'une interview dans un geste discourtois au plus haut point.

Le Président a donné dimanche soir une représentation assez étrange. Nous avons eu le sentiment d'avoir affaire à quelqu'un dont le propos exprimait non pas une analyse - c'est quand même le métier d'un homme politique - mais le ressentiment rageur d'un homme offensé qui s'avance, plein de colère, et assène : « *Après ce que vous m'avez fait, je vous mets dans l'obligation d'en supporter les conséquences et j'espère que vous en souffrirez rudement.* » Et pour ce faire, il use de ses prérogatives en les portant au pire, notamment sous le coup de la surprise et de l'urgence qui prive autrui de raison et de moyens. Nous sommes dans l'ordre de l'infantile selon deux points de vue : la colère clastique (le tout casser) de l'enfant-roi quand le jouet se révèle insatisfaisant ou que l'adulte résiste, et la rage du parent en mal d'amour qui ne cherche pas à comprendre en quoi la déception que lui provoque un comportement de l'enfant est un message. Pour ne pas l'entendre, il en fait une agression personnelle.

La V^e République est construite de telle sorte qu'elle donne aux âmes faibles (qui peuvent cependant être rusées et roublardes) le sentiment de faire des hommes forts. La personnalisation du pouvoir porte aux extrêmes cette dérive à mesure que le peuple s'abandonne à la paresse citoyenne en ne s'informant pas, en se désinvestissant des actions collectives (par exemple un taux misérable d'adhésions aux

syndicats) et en n'allant pas seulement voter. On en voit les conséquences dramatiques aujourd'hui. On ne peut écarter de nos analyses des échecs d'un pouvoir personnel les traits caractéristiques de la personne qui les cause. Cela resterait gratuit si les conséquences n'étaient pas immenses. Il faudra, désormais et si c'est encore possible, rechercher à toutes fins utiles les moyens pour que le pays ne se trouve pas exposé à ces aléas à chaque échéance électorale.

Le président de la République, cela s'est vérifié à mille occurrences durant ces sept dernières années, se caractérise par une surestimation de soi, une absence d'empathie à l'égard des personnes « qui ne sont rien », c'est-à-dire ne s'imposent pas à son regard par les marques de la puissance (le plus souvent exprimée par la richesse ostensible). Tout autant, il est porté à attribuer à autrui les raisons des difficultés qu'il rencontre dans l'accomplissement de ses volontés. Enfin, nous constatons que sa propension à considérer le monde comme il devrait être selon ses vœux réduit sa capacité à remédier aux accidents majeurs dont il conçoit la possibilité - l'intelligence ne lui manque pas -, mais auxquels il ne croit pas. De ce point de vue, c'est l'homme des « coups », mais pas des projets.

On peut donc comprendre que face aux résultats médiocres de son parti aux élections européennes, qui étaient annoncés depuis longtemps, il a finalement jugé préférable de ne pas en atténuer les effets déplorables, mais de tirer parti de cette défaite. Il s'est même retiré de l'affaire et l'a laissée filer au fil de l'eau. C'était une condition nécessaire pour recourir finalement à son système de défense psychologique

dominant : « J'ai perdu, alors assumez, prenez mes responsabilités. »² Il s'agit alors de supposer que les électeurs sont incompétents ou abusés. Ce qui peut être le cas, mais ne dispense nullement de se demander pourquoi la politique menée depuis des années conduit à un tel résultat. Celui qui a le pouvoir doit bien y être pour quelque chose ! Ou bien, contrairement aux apparences, il est tiré à hue et à dia par l'air du temps au moment même qu'il prétend en être le maître.

2. Riches, actifs, jeunes et en bonne santé... exclusivement !

Golias, 13 juin 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/06/13/riches-actifs-jeunes-et-en-bonne-sante-exclusivement/>

La maladie et le chômage sont deux causes majeures de la pauvreté, du déclassement et de l'exclusion sociale si la solidarité n'en prévient pas la venue et les effets. Sur ce constat, le programme du Conseil National de la Résistance a pensé les bases d'une sécurité sociale universelle. Le principe s'est progressivement, mais partiellement, concrétisé pendant environ trente ans avant que les économistes ne dénie son utilité au nom du pragmatisme et, qu'aujourd'hui, les idéologues libéraux ne contestent finalement sa légitimité. La énième réforme de l'assurance chômage

qu'impose le Gouvernement, les menaces de la Cour des comptes sur l'indemnisation des arrêts maladie en témoignent. La solidarité n'est plus l'affaire de la République. Même l'assurance est mise en cause. Reste... La punition ?

Une assurance sociale nécessaire

La précarité a été le lot permanent du travail ouvrier : un jour sans travail, c'était un jour sans salaire et l'obligation de s'endetter pour manger. L'artisanat et l'agriculture étaient parfois plus favorables dans la mesure où un repas et un gîte, même sommaires, n'étaient pas mis en péril si l'absence au travail durait peu. L'ouvrier, lui, était payé à la journée. Supporter le dimanche chômé supposait qu'il avait su être assez sage toute la semaine pour s'octroyer un peu d'agrément un jour sans travail. Ne plus travailler livrait à la misère et à la poursuite judiciaire. Des lois contraignaient les indigents et ceux qui se déplaçaient pour trouver du travail (passeports intérieurs).

Cette violence sociale était un tant soit peu tempérée par des œuvres de charité religieuses ou laïques à l'initiative de philanthropes. Si certains se reconnaissaient des devoirs à l'égard d'autrui, les bénéficiaires n'avaient pourtant, quant à eux, aucun droit. C'est là, la cruauté de la bienfaisance. Les pauvres étaient astreints à un surcroît de devoirs pour être secourus. La culture populaire révèle dans ses modestes créations des vérités criantes et cependant oubliées.

Ainsi, en 1934, Berthe Sylva chante *Mon vieux Pataud*.⁽¹⁾ En quelques couplets, le tableau est dessiné. « Rouillé, perclus, courbé sur son bâton de chêne / Quand Butaud, l'braconnier

dut renoncer à l'affût / Bien qu'on ne l'aimât guère vu son âge et sa gêne / Au bureau d'Bienfaisance, tout d'même, on l'secourut » Tout de même... Butaud, lui, y voyait un droit et « passait fier avec son chien, causant que'qu'fois / Pour dire que l'assistance étant obligatoire / [il] touchait sans honte son secours au bout d'chaque mois. » Quelle outrecuidance ! Il n'avait pas bien compris les jeux imaginaires qui gouvernent de travers les liens sociaux : « Personne, nous deux, Pataud, n'a pu nous humilier / Moi, j'n'ai jamais eu d'maître, et toi, t'as pas d'collier. » Il ne paie pas la dette imaginaire qu'on attend de lui. L'autorité, en la personne du maire, lui fera comprendre qu'« Entre tes secours et ton cabot, faut qu'tu choisisses / L'argent des indigents n'est pas fait pour les chiens ». « Et comme le vieux n'voulait en faire qu'à sa tête / On résolut d'comprendre mieux qu'lui ses intérêts / Un soir donc, lâchement, on tira sur la bête. » On devine la suite... 1934, ce n'est plus le temps de Zola ou de Dickens, et pourtant perdure cette étrange incapacité à reconnaître une pleine humanité à ceux qui atteignent « l'âge » et la « gêne ». 1934, c'est en réponse à la tentative de sédition des ligues de droite en février, la constitution d'un gouvernement dit d'union nationale où s'allient le Parti radical et des partis de droite. Doumergue a, parmi ses ministres, Pétain, Laval et quelques autres qu'on retrouvera à Vichy. La « Révolution nationale » aura une politique sociale qui supprimera les syndicats pour leur substituer le corporatisme et la collaboration des classes sociales prétendues solidaires pour maintenir l'ordre social.

3. Extrême droite : Honte aux évêques français !

Golias, 18 juin 2024

Alors que les catholiques pratiquants ont voté plus massivement que la moyenne des Français pour l'extrême-droite lors du scrutin des européennes le 9 juin (32 % d'entre eux pour la liste de Jordan Bardella et 10 % pour la liste de Marion Maréchal), le silence des évêques français dans la campagne des élections législatives est assourdissant. ***Leur désertion en rase campagne électorale est une faute devant le pays, mais surtout devant l'Évangile.***

Les sondages jaugent à hauteur de 8 à 10 % de la population la proportion des catholiques dits pratiquants. Longtemps, ceux que l'on appelait les « messalisants » ont constitué un bloc assez homogène, ancré dans la droite républicaine. Ils ont voté très majoritairement en faveur de Nicolas Sarkozy en 2012 (45 %), puis, malgré les affaires, ils se sont prononcés pour François Fillon en 2017 (46 %) ; seule une minorité, moins de 20 % d'entre eux, se déportèrent alors vers la droite dure, franchissant le cordon dit sanitaire, tendu face à la progression des partis nationalistes et souverainistes. C'est en 2022 que ce cordon s'est nettement coupé : le vote catho a alors suivi celui de l'électorat de droite, lâchant Valérie Pécresse pour bifurquer vers Marine

Le Pen et Éric Zemmour. Les candidats d'extrême-droite obtenaient 40 % des voix des pratiquants.

Spectre du « grand remplacement »

Pour comprendre un tel glissement et sa nouveauté, la cassure pour le moins vertigineuse qu'il représente, il faut tout d'abord se rappeler qu'il intervient dans **un contexte de déchristianisation, avec l'effondrement des pratiques catholiques**. Dans tous les villages, les églises se ferment et elles se vident dans les villes où elles restent ouvertes. « Le socle anthropologique et culturel catholique sous-jacent de la société française a sauté », comme l'observe le sociologue Jérôme Fourquet¹. Les catholiques ne vivent pas dans un bocal. Ils se laissent emporter par les mouvements d'ampleur qui travaillent l'ensemble du corps électoral. Et quand ils se manifestent encore en tant que tels, c'est avec la « Manif pour tous », pour interdire le mariage aux couples de même sexe, avec Alliance-Vita, pour mener la croisade anti-IVG, et autres « Soulager mais pas tuer », pour bloquer la loi sur la fin de vie. Toutes les manifestations qui s'inscrivent à droite, toutes, charrient des remugles identitaires, et agitent le spectre du « grand remplacement » : tandis que nos églises se ferment, des mosquées s'ouvrent, clament-ils.

« J'appelle la droite à abolir enfin le fameux et funeste cordon sanitaire », professe Eric Zemmour. Message bien reçu donc par les catholiques pratiquants lors des Européennes du 9 juin, désormais plus enclins à voter RN ou Reconquête que l'ensemble des Français, avec un score de 42

points. Alors que les « cathos de gauche », divisés et déçus, ne sont plus entendus comme ils l'ont été pendant plusieurs décennies après Vatican II, ces catholiques pratiquants ont pris conscience de leur statut de minoritaires et ils ont opté pour la stratégie du repli, envoyant leurs enfants dans des écoles confessionnelles, les enrôlant dans des troupes de scouts paramilitaires, déployant une contre-culture avec ses événements folkloriques d'ampleur, ou au Puy-du-Fou, où comme le note l'historien Patrick Boucheron, « une toute petite France est célébrée, une conception étriquée de son histoire, réduite à quelques chromos surannés »², happening de la France chrétienne immuable et hors d'âge, fille aînée de l'Eglise retranchée de la post-modernité et de sa diversité.

4. Qui veut la peau des maires de France

Luc Chatel, Golias, 13 juin 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/06/13/qui-veut-la-peau-des-maires-de-france/>

Cela fait des années que les indices s'accumulent, plus flagrants les uns que les autres, qui permettent de dresser un constat dont l'évidence saute aux yeux : **le maire est en voie de disparition**. Oui, cette institution née de la Révolution française et qui s'est installée depuis au cœur de notre vie politique et sociale est en train de s'effacer du

paysage sous nos yeux. Et rien ne se passe... Ou pas grand chose. Ces indices flagrants, je les ai rassemblés dans un livre enquête dont le titre vise autant à interpeller sur la gravité de la situation que sur les responsabilités partagées qui l'ont créée : « Qui veut la peau des maires de France ? » Je les ai regroupés en trois grandes catégories : *des citoyens-consommateurs, un État hostile, des fanatiques de la transparence.*

Chaque mois de l'année, chaque semaine, des faits nouveaux se déroulent en France qui viennent illustrer ce constat et alimenter ces catégories.

Concernant la première, les faits s'enchaînent même à une vitesse effrayante. Les citoyens consommateurs, ce sont ces habitants de communes qui ne supportent pas que leurs intérêts particuliers soient perturbés par la moindre décision municipale prise au nom de l'intérêt général ; des habitants qui ne supportent pas la moindre objection à leur comportement irrespectueux (excès de vitesse, dépôt d'ordures illégal, feu sauvage, etc.) ou le moindre rappel à la loi formulé par le maire. Et qui font connaître leur mécontentement à ce dernier en l'insultant, en le menaçant ou en l'agressant physiquement. Jusqu'à la tentative de meurtre, comme j'en révèle plusieurs dans le livre. La liste des agressions s'est allongée ces toutes dernières semaines : jeudi 16 mai, la maire de Rilhac-Treignac (Corrèze) a été menacée de mort, elle et sa famille, devant son domicile ; jeudi 9 mai, le maire de Bouaye (Loire Atlantique) a été menacé de mort pour avoir tenté de stopper un rodéo urbain, et les semaines précédentes, ce fut au tour des maires de

Chichiliane (Isère), d'Hantay (Nord), de Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme), etc.

À ces agressions se sont ajoutées depuis une vingtaine d'années **des lois et décisions gouvernementales**, toutes couleurs politiques confondues, qui ont contribué à fortement réduire les moyens et les pouvoirs des maires, à commencer par la loi NOTRe de 2015, qui a organisé des transferts de compétences forcés au profit de communautés de communes. Une loi qui est dénoncée pas tant pour son objectif - le regroupement de certaines communes pour certaines compétences - que pour la façon dont il a été imposé et mis en œuvre, et contre laquelle les maires sont particulièrement remontés. Il y eut aussi les baisses de dotation, la suppression de la taxe d'habitation, etc.

Enfin, les maires sont aussi victimes d'un mouvement venu des États-Unis, **la judiciarisation de la vie publique**, qui vise à remplacer les débats politiques par des procès. Et il suffit qu'une loi pas très bien conçue ouvre une brèche, à l'image de celle sur la transparence de la vie publique, votée en 2013, qui permet de condamner des maires pour des subventions versées à des associations parce qu'ils sont restés dans la salle durant le vote, quels que soient le montant et l'objet de la subvention, pour que s'enchaînent poursuites et condamnations à leur encontre. Brèche dans laquelle s'engouffrent aussi bien des habitants désireux de régler des comptes personnels que des opposants politiques locaux ou des associations de lutte contre les conflits d'intérêts (ces dernières étant parfois dirigées par des opposants...).

Pendant que de véritables conflits d'intérêts continuent à être beaucoup plus timidement et difficilement combattus à des niveaux de responsabilité politique beaucoup plus élevés. Résultat : les maires démissionnent en nombre, particulièrement dans les petites communes où ils sont par ailleurs très faiblement rémunérés, et ceux qui restent peinent à trouver des successeurs (2 % des maires ont moins de 40 ans). *Sans un véritable sursaut politique et civique, c'est une mort annoncée des maires et des mairies qui se dessine en silence.*

5. Législatives 2024 : anatomie d'une débâcle annoncée

Golias, 18 juin 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/06/18/legislatives-2024-anatomie-dune-debacle-annoncee/>

*Ancien chercheur du CNRS, directeur du CERI-SciencesPo de 1994 à 2000, consultant permanent du ministère des Affaires étrangères de 1990 à 2005, aujourd'hui professeur à l'IHEID de Genève, Jean-François Bayart est un spécialiste de sociologie historique et comparée du politique. Sur la base de ses recherches, comme « intellectuel spécifique » – pour reprendre la notion de Foucault qu'il opposait à celle de l'intellectuel engagé – il intervient dans le débat public à partir de son champ de compétence universitaire. Il vient de réunir ses chroniques et tribunes de 2017 à 2024 dans un petit recueil : *Malheur à la ville dont le Prince est un enfant. De Macron à Le Pen ?* (Karthala). Une lecture saisissante, car elle montre comment la stratégie politique d'Emmanuel Macron, depuis 2017, a pavé la voie au Rassemblement national qui vient de gagner les élections européennes – et comment cela était parfaitement prévisible.*

Golias Hebdo : Emmanuel Macron a suscité de l'espoir en 2017. Qu'est-ce qui s'est passé pour que nous soyons arrivés à un sentiment de lassitude et d'impasse par rapport à sa gouvernance ?

Jean-François Bayart : Sa responsabilité personnelle est évidente. Son arrogance de premier de la classe (et de la cordée). Son narcissisme. Une bonne dose d'incompétence aussi. Cet homme ne sait pas gouverner, comme l'attestent sa gestion du problème calédonien ou sa politique vis-à-vis de Poutine et par rapport à l'Ukraine. Mais le mal est plus profond. D'une part, la classe politique française a pris l'habitude de ne plus tenir compte du vote des électeurs. Le contournement parlementaire du « non » au référendum européen de 2005, la non prise en compte et même le mépris des suffrages de la gauche qui se sont portés sur Chirac en 2002 et sur Macron en 2017 et 2022 pour faire barrage à l'extrême-droite ont nourri l'abstentionnisme et contribué à l'érosion de la légitimité de la Ve République et même de la démocratie. D'autre part, la gauche est idéologiquement en panne depuis les années 1980-1990 et n'a plus représenté de véritable alternative du fait de *la conversion du Parti socialiste au néolibéralisme, des errements des écologistes et de l'impasse caudilliste et protestataire dans laquelle s'est fourvoyée La France insoumise*. Si vous reprenez le premier chapitre de mon ouvrage, vous voyez que Macron n'a jamais eu, et ne pouvait pas avoir, de majorité pour son programme de « réformes ». C'était clair dès l'entre-deux tours de la présidentielle de 2017.

G. H. : Quelle est la part de l'effondrement des partis de gouvernement établis, notamment les gaullistes et les socialistes ?

J.-F. B. : Ils se sont auto-évidés idéologiquement et politiquement, alors que l'extrême-droite a progressivement recueilli les fruits électoraux du travail idéologique de la Nouvelle Droite d'Alain de Benoist et du GRECE engagé avec ténacité dès la fin des années 1970. La stratégie gramscienne de la Nouvelle Droite - conquérir l'hégémonie intellectuelle pour que le pouvoir politique tombe comme un fruit mûr - a été un succès qu'assument désormais sans vergogne non seulement Les Républicains, mais aussi la macronie et une part non négligeable de la gauche laïcarde, sous couvert de dénonciation de l'islamo-gauchisme ou du wokisme. Par ailleurs, Macron a délibérément détruit la gauche socialiste et la droite républicaine pour apparaître comme le seul rempart contre Le Pen. Avec le résultat que l'on sait. Jamais celle-ci n'a été plus forte, si l'on en croit les sondages. Jamais elle n'a été aussi proche de l'Élysée.

6. Au nom de notre foi, nous voterons contre l'extrême droite !

Golias, 21 juin 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/06/21/au-nom-de-notre-foi-nous-voterons-contre-lextreme-droite/>

Nous, organisations, communautés et personnalités chrétiennes des différentes Églises, tenons à porter une voix œcuménique, un récit chrétien à même de faire entendre que la justice sociale, la fraternité, la dignité de la personne humaine sont au cœur du message de notre foi et incompatibles avec un projet d'extrême-droite. Pour que cette voix porte, nous organisons un rassemblement public le dimanche 23 juin après-midi à Paris, où les grandes voix du christianisme social pourront se faire entendre dans leur diversité et leur complémentarité.

Au nom de notre foi chrétienne, nous voterons contre l'extrême droite !

Si vous croyez aussi que notre foi nous appelle à nous engager contre les idées d'extrême droite, tu peux lire et signer cette tribune.

Chrétiennes et chrétiens, nous ne voulons pas nous taire dans ce moment particulier que traverse notre pays. Nous voulons faire entendre notre voix en faveur de la fraternité, de la dignité inconditionnelle de toute personne, et de la justice sociale et écologique.

N'hésitez pas à envoyer ce message à vos proches. Soyons le plus nombreux possible à porter ce message au nom de l'Évangile !

<https://justiceetesperance.org/tribune>

7. Le spectacle vivant pourrait ne pas passer l'été

Golias, 18 juin 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/06/18/le-spectacle-vivant-pourrait-ne-pas-passer-lete/>

Toute la filière du spectacle vivant est mise en danger par la baisse constante des budgets publics qui lui sont alloués, dans un contexte de forte inflation qui augmente les charges des institutions d'arts et de spectacles tout comme le portefeuille du public.

« **Des milliers de spectacles ne verront pas le jour en 2025** », à cause de la baisse des budgets publics à destination du secteur de la culture, alerte la petite troupe d'artistes qui portent à la fois des nez rouges et des habits de deuil (*Ouest-France*, 13.06.24). Ils sont membres du Collectif des artistes du nord Cotentin, qui s'était formé une première fois, fin 2020, après les premiers confinements qui ont suivi l'arrivée du Covid-19 en Europe. En cette mi-temps de l'année 2024, l'heure est jugée à nouveau si grave que le collectif s'est reconstitué.

Le 13 juin dernier, ses membres se sont postés sur le parvis du Théâtre à l'italienne de Cherbourg, la grande ville du département de la Manche, dans le cadre d'une journée nationale de mobilisation pour protester contre le retrait continu de moyens financiers alloués au secteur culturel. « **Nous refusons que l'austérité budgétaire et la paupérisation de nos professions guident les politiques culturelles publiques conduites par l'État ou par certaines collectivités territoriales** », note dans un communiqué le Syndicat national des scènes publiques, l'un

des organisateurs du mouvement de contestation (*La Dépêche*, 11.06.24).

Il faut dire que les organisations d'employés, comme d'employeurs, du spectacle vivant sont encore sous le choc de l'annonce « **des coupes budgétaires massives** » de 10 milliards par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, entre les mois de février et de mars derniers. Le secteur des arts et de la culture a été touché par cette première vague « **d'annulation de crédits** » d'un montant de 202 millions d'euros, dont « **près de 96 millions visent directement le programme de la création artistique** », relève dans un communiqué commun une quinzaine de syndicats, dont ceux affiliés à la CGT, à SUD et à la CFDT : « **Ce niveau de coupes budgétaires est absolument inédit et menace l'ensemble de l'écosystème déjà largement déstabilisé par les effets de la sortie complexe de la crise sanitaire et des crises inflationniste et énergétique plus récentes.** »

Le ministère de la Culture a tenté de rassurer les artistes en précisant que 70 % du montant des crédits annulés concernent les réserves de précaution. Si bien que les coupes se limitent à 28 millions d'euros, que le ministère de la rue de Valois compte dégager sur le fonctionnement des grandes institutions, comme l'Opéra de Paris ou la Comédie française. Cela n'a pas mis un terme aux remous, bien au contraire, puisque Stéphane Braunschweig a choisi de finir son mandat de directeur du Théâtre de l'Odéon sans postuler à un troisième qui aurait commencé à la rentrée prochaine. Au centre de sa décision : la baisse de sa marge

artistique, le montant qui reste après avoir payé les frais du théâtre et qui permet de financer la programmation artistique.

8. Législatives 2024 : le Peuple et la Nation

Golias, 18 juin 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/06/18/legislatives-2024-le-peuple-et-la-nation/>

La séquence politique qui s'est ouverte après l'annonce par le Président de la République de la dissolution de l'Assemblée nationale donne le tournis. Cette dissolution est la conséquence d'un fait politique majeur : la victoire sans appel de la liste du Rassemblement National portée par Jordan Bardella aux élections pour le Parlement européen. Emmanuel Macron y a vu l'opportunité de trancher en sa faveur la question pour la République ou pour les aventures des extrémismes politiques. En France, la souveraineté appartient au peuple qui n'a pas de pouvoir au-dessus de lui. Faire appel au vote populaire n'est donc pas un déni de démocratie. En revanche, les élections seules ne font pas la démocratie et les conditions d'exercice de cette souveraineté populaire ne sont pas respectées par cette décision irréfléchie du chef de l'État : quatre jours donnés aux partis pour désigner leurs candidats dans 577 circonscriptions et monter un programme de gouvernement, trois semaines pour faire campagne, arrêt abrupt des

travaux parlementaires en cours, risques sécuritaires à un mois des Jeux olympiques.

Avec du recul, cette décision d'Emmanuel Macron n'aurait pas dû être une surprise, vue la brutalité de sa pratique des institutions de la Ve République. *Elle est liée à la fois à sa lecture des institutions et à sa psychologie. Ce n'est plus le « en même temps », mais le tout est n'importe quoi : aller à un scrutin alors que le RN a le vent en poupe après lui avoir lâché les amarres tout en voulant lui faire barrage.*

7,76 millions d'électeurs (31,4 % des suffrages exprimés) ont porté leur choix sur la liste du RN qui vient en tête dans tous les départements de France, dans 93 % des communes, dans toutes les classes d'âge et dans toutes les catégories socio-professionnelles. Avec ses 30 élus, le RN est le parti politique européen qui envoie le plus grand nombre de députés au Parlement européen. Aux résultats du RN, s'ajoutent 1,35 million d'électeurs qui ont choisi la liste de Marion Maréchal Lepen. Au total, les deux listes d'extrême droite frôlent les 40 % de suffrages exprimés, alors qu'elles faisaient 27 % en 2019^[1]. Le vote des catholiques pratiquants^[2] se situe au même niveau de crue avec une accentuation du vote Reconquête. *La Bretagne, bastion du catholicisme social et des mouvements d'action catholiques qui maintenaient les votes d'extrême droite à un bas niveau d'étiage, n'échappe pas au phénomène. Séisme, tsunami, tremblement de terre, les métaphores telluriques s'enchaînent chez les éditorialistes pour décrire un réel bouleversement de la sociologie et de la géographie électorale de notre pays, même si les chiffres de la*

participation du scrutin du 9 juin à 51,5 % doivent en relativiser l'ampleur.
